Communauté de communes
SAUSSERON
IMPRESSIONNISTES

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SÉANCE DU 6 AVRIL 2021
COMPTE RENDU SOMMAIRE

Convocation du Conseil Communautaire : 30 mars 2021

Affichage du compte-rendu sommaire : 12 avril 2021

Les organes délibérants des Communautés de Communes sont soumis aux dispositions relatives au fonctionnement des conseils municipaux, en tant qu'elles ne sont pas contraires à des dispositions propres à ces établissements, en application de l'article L. 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales. Cet article renvoie notamment à l'article L. 2121-25 du même code qu'il convient de transposer en ce qui concerne l'affichage du compte rendu sommaire des séances des Conseils Communautaires, à défaut de disposition spécifique contraire. Ainsi, le compte rendu sommaire des séances de l'organe délibérant, comme pour le conseil municipal, doit être affiché dans les huit jours suivants au siège de la Communauté de Communes et mis en ligne sur son site internet.

L'an deux mille vingt-et-un, le six avril à 20 h 00, à la Maison de l'Ile à Auvers-sur-Oise, 78 rue Marcel MARTIN, le Conseil Communautaire s'est réuni sous la présidence de Mme Isabelle MÉZIÈRES, après convocation adressée individuellement à chaque conseiller, le 30 mars 2020.

Titulaires présent(e)s :
Nadine LECLERCQ, Isabelle MÉZIÈRES, Marc LEBOURGEOIS, Sabina COLIN, Jean-Pierre OBERTI, Martine ROVIRA, Michel RAYROLE, Cécile HÉBERT-JACQUET, Christophe MÉZIRÈRES, Dorothéa OBERTI, Éric COLIN, Alain ZIMMERMANN (Auvers-sur-Oise), Claude NOËL (Butry-sur-Oise), Marie-Agnès PITOIS, Matthieu LAURENT (Énnery), Brahim MOHA (Épiais-Rhus), Stéphan LAZAROFF (Frouville), Éric COUPPÉ (Hédouville), Marion WALTER (Livilliers), Christophe BUATOIS, Chantal DESHONS, Jérôme LEPLAT (Nesles-la-Vallée), Alain VAILLANT (Vallangoujard).

Suppléant votant :
Didier GUÉRIN-ARCHAMBEAUD (Génicourt), Patrick LECOMTE (Hérouville-en-Vexin)., Christian PION (Menouville).

Procurations :
Géraldine DUVAL (Butry-sur-Oise) à Claude NOËL, Gérard LEROUX (Énnery) à Matthieu LAURENT, Alain DEVILLEBICHOT (Labbeville) à Éric COUPPÉ, Anne SAGLIER (Valmondois) à Marion WALTER.

Absents excusés :
Olivier DESLANDES (Génicourt), Éric BAERT (Hérouville-en-Vexin), Henri JALLET (Menouville).

Absent :
Catherine AZE (Butry-sur-Oise).

Il a été procédé, conformément à l'article à L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Brahim MOHA, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Assistaient

Delphine SONCK Secrétaire générale

Audrey DELIÈGE Directrice Générale des Services

Le quorum étant atteint, Madame La Présidente, déclare la séance ouverte à 20h18.

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Approbation du compte-rendu du Conseil Communautaire du 19 décembre 2020
Approbation du compte-rendu du Conseil Communautaire du 2 mars 2021

1 – Désignation d'un représentant à la commission consultative de transition énergétique pour la croissance verte en Val d'Oise (SMDEGTVO)
2 – L'affectation des résultats provisoires de 2020 du budget principal
3 – L'affectation des résultats provisoires de 2020 du budget annexe Zone d'Activité Économique
4 – L'affectation des résultats provisoires de 2020 du budget annexe office du tourisme
5 – Vote des taux 2021 : TFB – TFNB – CFE
6 – Vote du taux 2021 : TEOM
7 – Taxe GÉMAPI 2021 : Produit attendu
8 – Sollicitation d'une subvention de l'association Festival d'Auvers-sur-Oise
9 – Sollicitation d'une subvention de l'association Sauvegarde Vexin Sausseron
10 – Sollicitation d'une subvention de l'association AOJE
11 – Sollicitation d'une subvention de l'association Les P'tits Loups
12 – Sollicitation d'une subvention de l'association Les Mômes du Sausseron
13 – Droit à la formation des élus communautaires et fixation des crédits affectés
14 – Vote du budget primitif 2021 : Budget principal
15 – Vote du budget primitif 2021 : Budget annexe Z.A.E.
16 – Vote du budget primitif 2021 : Budget annexe Office du Tourisme
17 – Sollicitation d'une subvention auprès du Conseil Général du Val d'Oise pour le conservatoire de musique (année 2021)
18 – Convention d'adhésion des communes à l'école de musique communautaire (Frépillon, Méry-sur-Oise et Mériel) année 2020-2021
19 – Convention déploiement du programme SARE pour la période 2021-2023 (Service d'Accompagnement de la Rénovation Energétique)

Approbation du compte-rendu du Conseil Communautaire du 19 décembre 2020

Rapporteur : Isabelle MÉZIÈRES

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE DE

APPROUVER le compte rendu du Conseil Communautaire du 19 décembre 2020.

Approbation du compte-rendu du Conseil Communautaire du 2 mars 2021

Rapporteur : Isabelle MÉZIÈRES

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE DE

APPROUVER le compte rendu du Conseil Communautaire du 2 mars 2021.

1 – Désignation d'un représentant à la Commission consultative de transition énergétique pour la croissance verte en Val d'Oise (SMDEGTVO)

Rapporteur : ÉRIC COUPPÉ

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE DE

DÉSIGNER Michel RAYROLE, représentant de la CCSI à ladite Commission.

2 – L'affectation des résultats provisoires de 2020 du budget principal

Rapporteur : Isabelle MÉZIÈRES

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE DE

AFFECTER au budget primitif 2021 de la CCSI les résultats provisoires de fonctionnement de l'exercice 2020 de la façon suivante :

- R002 - Excédent de fonctionnement reporté pour : 1.096.577,73 €
- En recettes d'investissement au compte 1068
  Dotations fonds divers, réserves pour : 400.000,00 €.

3 – L'affectation des résultats provisoires de 2020 du budget annexe Z.A.E.

Rapporteur : Isabelle MÉZIÈRES

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE DE

AFFECTER au budget primitif 2021 du budget annexe Z.A.E. les résultats provisoires de fonctionnement de l'exercice 2020 de la façon suivante :

- R002 - Excédent de fonctionnement reporté pour : 36.451,84 €
- En recettes d'investissement au compte 1068
  Dotations fonds divers, réserves pour : - €.

4 – L'affectation des résultats provisoires de 2020 du budget annexe Office du Tourisme

Rapporteur : Isabelle MÉZIÈRES

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE DE

AFFECTER au primitif 2021 du budget annexe Office du Tourisme les résultats provisoires de fonctionnement de l'exercice 2020 de la façon suivante :

- R002 - Excédent de fonctionnement reporté pour : 1.229,06 €
- En recettes d'investissement au compte 1068
  Dotations fonds divers, réserves pour : 9.322,02 €.

5 – Vote des taux 2021 : TFB – TFNB – CFE

Rapporteur : Isabelle MÉZIÈRES

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE DE

FIXER les taux d'imposition des contributions directes pour l'année 2021 comme suit :

TAXE	TAUX
Taxe Foncière sur le Bâti	1,00%
Taxe Foncière sur le non Bâti	2,40%
Cotisation Foncière des Entreprises	18,33%

6 – Vote du taux 2021 : TEOM

Rapporteur : Isabelle MÉZIÈRES

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE DE

VOTER pour l'année 2021 les taux par commune comme suit :

ZONE	COMMUNE	TAUX	SYNDICAT
1	AUVERS-SUR-OISE	10,27 %	TRI-ACTION
2	FROUVILLE HÉDOUVILLE	9,33%	TRI-OR
3	BUTRY-SUR-OISE	10,48%	SMIRTOM
4	ARRONVILLE ÉNNERY ÉPIAIS-RHUS GÉNICOURT HÉROUVILLE-EN-VEXIN LABBEVILLE LIVILLIERS MENOUVILLE NESLES-LA-VALLÉE VALLANGOUJARD VALMONDOIS	6,43%	

7 – Taxe pour la GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GÉMAPI) 2021 : Produit attendu

Rapporteur : Isabelle MÉZIÈRES

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE DE

FIXER le produit attendu de la taxe GEMAPI à hauteur de 160.000€ pour 2021.

8 – Sollicitation d'une subvention de l'association Festival d'Auvers-sur-Oise

Rapporteur : ÉRIC COUPPÉ

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

MAJORITÉ

(par 5 contre)

Martine ROVIRA
Marc LEBOURGEOIS
Sabina COLIN
Dorothéa OBERTI

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE DE

OCTROYER une subvention de fonctionnement à l'association Festival d'Auvers-sur-Oise pour l'année 2021 à hauteur de :

- 4000€ soit 1000€ par concert réalisé sur 2021, qui seront versés en quatre fois et sous réserve de la réalisation dudit concert,
- 1000€ pour l'atelier de « l'Orgue aux enfants », qui sera versé en mai 2021,

PRÉCISER que les crédits seront inscrits au budget primitif 2021 à l'article 6574.

9 – Sollicitation d'une subvention de l'association Sauvegarde Vexin Sausseron

Rapporteur : ÉRIC COUPPÉ

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

MAJORITÉ

(par 1 contre)

Marion WALTER

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE DE

OCTROYER une subvention de fonctionnement à l'association Sauvegarde Vexin Sausseron à hauteur de 2.000€,

AUTORISER la Présidente à procéder au versement de ladite subvention,

PRÉCISER que les crédits seront inscrits au budget primitif 2021 à l'article 6574.

10 – Sollicitation d'une subvention de l'association AOJE

Rapporteur : Stéphan LAZAROFF

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE DE

OCTROYER une subvention de fonctionnement à l'association AOJE à hauteur de 305.000€,

AUTORISER la Présidente à procéder au versement de ladite subvention, en deux fois (mai et octobre 2021),

PRÉCISER que les crédits seront inscrits au budget primitif 2021 à l'article 6574.

11 – Sollicitation d'une subvention de l'association Les P'tits Loups

Rapporteur : Stéphan LAZAROFF

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

MAJORITÉ

(par 1 contre)

Matthieu LAURENT

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE DE

OCTROYER une subvention de fonctionnement à l'association Les P'tits Loups à hauteur de 70.000€,

AUTORISER la Présidente à procéder au versement de ladite subvention, en deux fois (mai et octobre 2021),

PRÉCISER que les crédits seront inscrits au budget primitif 2021 à l'article 6574.

12 – Sollicitation d'une subvention de l'association Les Mômes du Sausseron

Rapporteur : Stéphan LAZAROFF

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE DE

OCTROYER une subvention de fonctionnement à l'association Les Mômes du Sausseron à hauteur de 70.000€,

AUTORISER la Présidente à procéder au versement de ladite subvention, en deux fois (mai et octobre 2021),

PRÉCISER que les crédits seront inscrits au budget primitif 2021 à l'article 6574.

13 – Droit à la formation des élus communautaires et fixation des crédits affectés

Rapporteur : Christophe BUATOIS

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE DE

DÉCIDER selon les capacités budgétaires de prévoir chaque année une enveloppe financière prévue pour les formations des élus,

FIXER le montant de l'enveloppe budgétaire allouée pour les formations des élus pour 1.660 € concernant l'année 2021,

AUTORISER la Présidente de la communauté à signer tout acte nécessaire à la mise en œuvre du droit à la formation.

14 – Vote du budget primitif 2021 : Budget principal

Rapporteur : Isabelle MÉZIÈRES

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE DE

ADOPTER le budget primitif de l'année 2021 du budget principal qui s'équilibre de la manière suivante :

SECTION	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	10 242 570,04€	10 242 570,04€
INVESTISSEMENT	2 902 321,27€	2 902 321,27€
TOTAUX	13 144 891,31€	13 144 891,31€

15 – Vote du budget primitif 2021 : Budget annexe Z.A.E.

Rapporteur : Isabelle MÉZIÈRES

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE DE

ADOPTER le budget primitif de l'année 2021 du budget annexe Z.A.E. qui s'équilibre de la manière suivante :

SECTION	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	36 451,84 €	36 451,84 €
INVESTISSEMENT	2 394 720,47€	2 394 720,47€
TOTAUX	2 431 172.31€	2 431 172.31€

16 – Vote du budget primitif 2021 : Budget annexe Office du Tourisme

Rapporteur : Isabelle MÉZIÈRES

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

MAJORITÉ

(Par 2 contre)

Matthieu Laurent

(Pouvoir Gérard Leroux)

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE DE

ADOPTER le budget primitif de l'année 2021 du budget annexe Office du Tourisme qui s'équilibre de la manière suivante :

SECTION	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	60 000,00 €	60 000,00 €
INVESTISSEMENT	12 794,70 €	12 794,70 €
TOTAUX	72 794,70 €	72 794,70 €

17 – Sollicitation d'une subvention auprès du Conseil Général du Val d'Oise pour le conservatoire de musique (année 2021)

Rapporteur : Claude NOËL

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE DE

SOLLICITER une subvention de 9000€, pour l'année 2021, auprès du Conseil départemental du Val d'Oise, dans le cadre de son aide à la structuration pédagogique des établissements d'enseignement artistique spécialisé,

DONNER pouvoir à la Présidente pour faire le nécessaire en la circonstance et signer toutes pièces administratives.

18 – Convention d'adhésion des communes à l'école de musique communautaire (Frépillon, Méry-sur-Oise et Mériel) année 2020-2021

Rapporteur : Claude NOËL

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE DE

APPROUVER la convention de participation au conservatoire de musique communautaire signée entre la Communauté de Communes et les communes de Frépillon, Mériel et Méry-sur-Oise, pour l'année 2020-2021,

AUTORISER la Présidente à signer cette convention.

19 – Convention déploiement du programme SARE pour la période 2021-2023 (Service d'Accompagnement de la Rénovation Energétique)

Rapporteur : Christophe BUATOIS

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE DE

APPROUVER la convention de déploiement du programme SARE,

AUTORISER la Présidente à signer cette convention.

Mme La Présidente lève la séance à 22h00.

Compte-rendu sommaire à disposition dans l'attente du procès-verbal complet qui sera mis en ligne après approbation des conseillers communautaires lors d'une prochaine séance.

A Auvers-sur-Oise, le 12 avril 2021.

Isabelle MÉZIÈRES
Présidente de la C.C.S.I.

Les annexes des délibérations sont consultables aux jours et heures d'ouverture de la Communauté de Communes Sausseron Impressionnistes.